



Communiqué de presse

12 décembre 2022

Les membres des Promoteurs du Grand Paris, référéncés par Grand Paris Aménagement

Les promoteurs réunis au sein du groupement Les Promoteurs du Grand Paris sont désormais référéncés par Grand Paris Aménagement (GPA), aménageur public de référence du Grand Paris et de la Métropole du Grand Paris, dans le cadre de son Appel à Manifestation d'Intérêt. GPA utilisera cette base de données lors de ses prochains appels d'offres.

« Nous sommes reconnaissants à Grand Paris Aménagement d'avoir souligné individuellement les singularités des entreprises du groupement des Promoteurs du Grand Paris. Notre objectif commun depuis 2016 est de participer activement à la construction de la ville de demain, plus sobre, plus productive et plus résiliente », souligne Philippe Jarlot, Président des Promoteurs du Grand Paris.

Distingués parmi les opérateurs immobiliers

Les membres du groupement Les Promoteurs du Grand Paris ont été distingués par Grand Paris Aménagement (GPA), car ils ont démontré qu'ils sont en mesure de répondre au référentiel de qualité de production immobilière, d'usages, et environnementale de GPA au travers de 4 critères clés :

- leur capacité à tenir compte du référentiel relatif à la qualité d'usage des logements établi par Laurent Girometti, directeur général d'Epamarne et François Leclercq, architecte urbaniste et remis à Emmanuelle Wargon en septembre 2021 dans le cadre de la démarche « Habiter la France de demain » ;
- leur capacité à anticiper les niveaux 2025, 2028 et 2031 de la réglementation énergétique 2020 (RE 2020), tout en s'adaptant au climat de 2050 ;
- leur capacité à généraliser le recours aux procédés de construction hors-site, à utiliser des matériaux biosourcés, géo-sourcés et de réemploi aux fins d'accélérer la structuration des filières industrielles correspondantes et leur renforcement au sein du grand bassin parisien ;
- leur capacité à intégrer, dès la conception, les dispositions permettant la mixité d'usage, ainsi que la mutabilité future des bâtiments afin de permettre leur adaptabilité.

Le tout, avec l'enjeu d'une maîtrise du coût de construction permettant la reproductibilité et l'adaptabilité des projets sur tous les territoires où intervient Grand Paris Aménagement.

« Notre présence dans ce référencement confirme la volonté des membres des Promoteurs du Grand Paris de satisfaire un haut niveau de qualité de production immobilière, d'usages et environnementale. Il nous assure également une certaine visibilité auprès des collectivités locales sur lesquelles intervient Grand Paris Aménagement », ajoute Philippe Jarlot.

Référéncés dans 9 catégories sur 16

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, les membres associés du groupement ont été référéncés dans les catégories suivantes :

Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Julien Michon / Carol Galivel - 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

« *Meilleures candidatures Qualité d'usage des logements* »

Extérieurs, hauteur sous plafond, modularité, systématisation des appartements traversants, capacité à séparer la cuisine de la pièce à vivre, etc.

« *Coup de Cœur et Meilleures candidatures Qualité d'usage en Tertiaire* »

Dynamisme et services du quartier où le bâtiment est implanté et évolutivité de celui-ci

« *Excellentes candidatures Immobilier logistique et d'activité en ZAE* »

Présence dans les Zones d'activités économiques (ZAE) mises en place par les collectivités locales

« *Excellentes candidatures Adaptation au climat de 2050* »

Conception bio climatique, îlots de fraîcheur, brassage de l'air, etc.

« *Excellentes candidatures Nature, Biodiversité, Artificialisation* »

Prise en compte de la nature, de la biodiversité et gestion de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols

« *Excellentes candidatures Mutabilité et évolution du bâti* »

Maîtrise du volet technique de la mutabilité future du bâti

« *Coup de cœur Commercialisation* »

Maîtrise du taux de ventes en défiscalisation

« *Excellentes candidatures Pouvoir d'achat et nouveaux montages immobiliers* »

Capacité à mettre en place des montages (BRS, notamment) facilitant l'accès à la propriété

« *Très bonnes candidatures Innovation* »

Parmi les thèmes retenus : utilisation de matériaux bas-carbone, construction hors-site, réemploi, performance environnementale, biodiversité, etc.

Une preuve de la force du groupement

La reconnaissance par GPA des savoir-faire et spécificités de chaque promoteur du groupement conforte l'idée des Promoteurs du Grand Paris : des membres réunis et collectivement plus forts pour proposer des opérations d'aménagement de plus grande importance. « *Comme le dit l'adage, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* », conclut Philippe Jarlot.

A propos des PROMOTEURS DU GRAND PARIS

LES PROMOTEURS DU GRAND PARIS est un réseau regroupant 6 promoteurs immobiliers. PME indépendantes et franciliennes, elles sont spécialistes de la Région Ile-de-France. Ce groupement leur permet de constituer une offre immobilière multiproduits (logements, résidences services, tertiaire...) et pluridisciplinaire afin d'apporter, si nécessaire, une réponse globale à tout projet d'aménagement.

Avec des Directions Générales impliquées dans chaque projet, elles partagent un engagement commun fort au service des Franciliens, de leur habitat et de leur environnement.

Ces sociétés sont Bécarré, Bricqueville, Cibex, MDH Promotion, Paris Ouest Promotion et Pierre Etoile. Leurs programmes en cours sont consultables sur le site www.lespromoteursdugrandparis.com

Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Julien Michon / Carol Galivel - 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>